

## DECISION DE LA PRESIDENTE

Département de l'Ardèche – Arrondissement de Privas

### DECISION N°033\_20\_DP\_CAPCA

**OBJET :**        **ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC INTITULÉ «  
ACHAT DE MASQUES DE PROTECTION A  
DESTINATION DES HABITANTS DANS LE CADRE  
DU COVID-19 »**

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et notamment son article 4.

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 et notamment son article 1 II alinéa 1.

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article R2122-1.

Considérant l'état d'urgence sanitaire déclaré dans l'article 4 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 pour une durée de 2 mois (du 24 mars 2020 au 24 mai 2020) en raison de l'épidémie du covid-19.

Considérant que, dans le cadre de l'épidémie du covid-19, l'article 1 alinéa 1 de l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 dispose que « *le président de l'établissement public de coopération intercommunale exerce, par délégation, l'ensemble des attributions de l'organe délibérant, à l'exception de celles mentionnées du septième au treizième alinéa de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales [...]* ».

Considérant que l'article R2122-1 dispose que « *L'acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables lorsqu'une urgence impérieuse résultant de circonstances extérieures et qu'il ne pouvait pas prévoir ne permet pas de respecter les délais minimaux exigés par les procédures formalisées. [...]* Le marché est limité aux prestations strictement nécessaires pour faire face à la situation d'urgence ».

Considérant que la crise sanitaire actuelle du fait de l'épidémie du covid-19 constitue un cas d'urgence impérieuse.

Considérant que le marché objet de la présente décision consiste en l'achat de 24 600 masques (masques homologués, en tissu et lavables) à destination des habitants (adultes, juniors et enfants) des communes membres de la CAPCA afin de préparer le déconfinement.

Considérant les caractéristiques principales du présent marché :

Marché public	Marché
Nature	Fournitures
Type de procédure	Marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables
Titulaire du marché	ROCLE
Montant total du marché	45 510 € HT
Nombre de masques commandés	24 600
Caractéristiques techniques des masques	Masques de référence 1029 Catégorie 2 (à usage non sanitaire masque à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques). Respect certification AFNOR (AFNOR SPEC S76-011:2020)
Période de livraison des masques	Semaine 27 (entre le 29 juin et le 04 juillet 2020)

Considérant que la durée du présent marché n'excède pas la crise sanitaire.

Considérant que les prestations du présent marché seront exécutées uniquement pendant la crise.

Considérant que le périmètre du présent marché est circonscrit à la lutte contre l'épidémie ou à ses conséquences immédiates.

Considérant que le montant du marché n'est pas disproportionné par rapport au besoin résultant de la crise sanitaire.

Considérant que la passation du présent marché s'inscrit dans le cadre d'une phase préalable de sourcing auprès de 3 entreprises.

La Présidente de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche :

- **attribue** le marché intitulé « Achat de masques de protection à destination des habitants dans le cadre du covid-19 » à l'entreprise ROCLE pour un montant total de 45 510 € HT.
- **signe** le devis.

- **dit** que les crédits sont inscrits au compte 60632 du budget principal de l'année 2020.

A Privas, le 29 avril 2020

En l'absence de la Présidente,  
En l'absence du 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
Le 2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Yann VIVAT



Ainsi fait et décidé les, jour, mois et an susdits.  
Certifié conforme au registre des délibérations.

**Date de publication de la présente décision :** 04/05/2020 (publication sur [www.privas-centre-ardeche.fr](http://www.privas-centre-ardeche.fr)) .....